

**Province de Québec  
Comté de Labelle  
Municipalité de Nomingue**

Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 2 juin 2020, à la salle « J.-Anthime-Lalande », à dix-huit heures, à laquelle séance étaient présents (es) :

Monsieur le conseiller :	Gaétan Lacelle
Monsieur le conseiller :	Sylvain Gélinas
Madame la conseillère :	Chantal Thérien
Monsieur le conseiller :	Bruno Sanssouci
Madame la conseillère :	Suzie Radermaker
Madame la conseillère :	Francine Létourneau

formant quorum sous la présidence de :  
Monsieur le maire Georges Décarie

Monsieur François St-Amour, directeur général et secrétaire-trésorier, était également présent.

En vertu de l'article 157 du Code municipal, le défaut d'accomplissement des formalités prescrites pour la convocation d'une séance du conseil ne peut être invoqué lorsque tous les membres du conseil présents sur le territoire de la municipalité y ont assisté. L'ordre du jour a été établi séance tenante.

**ORDRE DU JOUR**

1. Adoption de l'ordre du jour
2. Avis de motion – règlement numéro 2020-448 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 350 000 \$
3. Présentation du projet de règlement numéro 2020-448 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 350 000 \$
4. Période de questions
5. Levée de l'assemblée.

**1**                    **Résolution 2020.06.114**  
**Adoption de l'ordre du jour**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME CHANTAL THÉRIEN

ET RÉSOLU que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.

ADOPTÉE

**2**                    **Avis de motion – règlement numéro 2020-448 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 350 000 \$**

MONSIEUR BRUNO SANSSOUCI dépose un avis de motion de la présentation lors d'une prochaine séance du règlement numéro 2020-448 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 350 000 \$.

**3**                    **Présentation du projet de règlement numéro 2020-448 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 350 000 \$**

Je, Bruno Sanssouci, dépose le projet de règlement numéro 2020-448 décrétant des dépenses en immobilisations et un emprunt de 350 000 \$.

**3 Période de questions**

**4 Résolution 2020.06.115  
Levée de l'assemblée**

IL EST PROPOSÉ PAR MADAME SUZIE RADERMAKER  
ET RÉSOLU que la séance soit levée.

ADOPTÉE

\*\*\*\*\*

Je, Georges Décarie, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

\_\_\_\_\_  
Georges Décarie  
Maire

\*\*\*\*\*

\_\_\_\_\_  
Georges Décarie  
Maire

\_\_\_\_\_  
François St-Amour, ing.  
Directeur général et  
Secrétaire-trésorier

*Veillez noter que ce procès-verbal sera déclaré conforme lors d'une séance ultérieure du conseil municipal.*